

Prêt d'honneur croissance

INITIATIVE PLAINE DE L'AIN COTIERE

Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur croissance d'Initiative Plaine de l'Ain Côtière soutient le développement des entreprises ayant entre 3 et 5 ans d'existence. Il vise notamment les projets de développement créateurs d'emplois. Il s'agit d'un prêt à taux 0, sans garantie personnelle.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif?

Entreprises éligibles

Sont éligibles au prêt d'honneur les entreprises de moins de 5 ans d'existence.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il?

Le montant d'intervention du prêt d'honneur varie selon le projet de l'entreprise. Toutefois les montants accordés peuvent monter jusqu'à 40 000 € par projet sous condition qu'il y ait création d'un ou plusieurs emplois

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

Auprès de quel organisme

Les demandes de prêt d'honneur sont à faire à Initiative Plaine de l'Ain Côtière.

Critères complémentaires

- Création datant d'au moins 3 ans et d'au plus 5 ans.
- Publics visés par le dispositif
 - > Dirigeant



Organisme

INITIATIVE PLAINE DE L'AIN COTIERE

Pépinière d'entreprise PAMPA
Parc Industriel de la Plaine de l'Ain
270 Allée des Lilas
01150 SAINT-VULBAS

Téléphone : 04 74 40 30 40 Télécopie : 04 74 61 36 04

E-mail: pac.initiative@gmail.com